



savigny-le-temple



DOSSIER DE PRESSE VILLE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE



Édition novembre 2024

Biographie



Marie-Line Pichery

Maire de Savigny-le-Temple

3^e vice-présidente de l'agglomération Grand Paris Sud en charge de l'inclusion républicaine, de l'éducation et de la politique de la ville,

conseillère départementale,

présidente de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart.

Maire de Savigny-le-Temple depuis 2011, Marie-Line Pichery est une femme politique engagée pour sa ville et pour les autres. Née à Paris, arrivée à Savigny-le-Temple en 1974 à l'âge de huit ans, elle a connu l'évolution du territoire et a vu la ville nouvelle se transformer, grandir et évoluer. Sa famille faisait partie de ce qu'on appelait alors "les Pionniers" de la ville nouvelle de Sénart. Fille d'ouvrier, elle dit avoir hérité de son père ses idéaux de gauche et sa volonté d'un monde plus juste.

C'est une rencontre avec Jean-Louis Mouton, alors maire, qui finit de la convaincre : elle s'engage dès 1989 en rejoignant le conseil municipal. En 2000, elle devient adjointe au maire aux finances et s'engage en parallèle au Parti socialiste.

Au cours de ses mandats, Marie-Line Pichery a été particulièrement attentive à l'éducation, au logement, aux parcours de vie des familles et aux valeurs républicaines. Enseignante, mère de deux filles, la jeunesse et l'égalité femmes-hommes ont aussi été au cœur de ses combats. Marie-Line Pichery se bat pour un monde plus paritaire, surtout en politique.

Fortement attachée à sa ville, persuadée que Savigny est porteuse d'un "vrai potentiel", elle s'apprête aujourd'hui à ouvrir un nouveau chapitre de son mandat : 50 ans après les débuts de Sénart, la ville doit aujourd'hui poursuivre sa modernisation en harmonisant nature et urbanisation.

Sommaire

I. Savigny-le-Temple, cinquième ville de Seine-et-Marne	4
Une ville intergénérationnelle et dynamique.....	5
Savigny en chiffres	6
II. Les grandes orientations du mandat	7
1. L'éducation.....	7
2. Les solidarités.....	7
3. L'écologie et l'environnement	8
4. Savigny, ville nourricière	8
5. Une économie durable et inclusive.....	8
6. La sécurité	8
III. Les grands projets de transformation du territoire.....	9
Programme de renouvellement urbain du centre-ville	9
Le TZen 2	9
Le Miroir d'eau	10
Renouvellement urbain des Fontaines	10

I. Savigny-le-Temple, cinquième ville de Seine-et-Marne



Avec 30 212 habitants en 2023, Savigny-le-Temple se positionne comme la 5^e ville de Seine-et-Marne en termes de démographie, et la troisième de l'agglomération Grand Paris Sud.

Savigny-le-Temple a été domaine royal, a connu l'époque des templiers, puis des hospitaliers. En 1800, le général Jean-Baptiste Bernadotte et son épouse Désirée-Clary acquièrent le Domaine de la Grange-la Prévôté, et enrichissent le patrimoine culturel et naturel de la ville, déjà connue pour son lien indéfectible avec l'histoire des Templiers. Le site historique de la Ferme du Coulevrain vient lui aussi compléter les lieux emblématiques du territoire, en abritant notamment un verger destiné à la conservation de pommiers remarquables d'Île-de-France.

Depuis 1973 et l'essor des villes nouvelles - dont celle de Sénart - la commune de Savigny-le-Temple se développe. La population s'accroît

rapidement jusqu'à atteindre 13 527 habitants en 1985. La construction rapide de nouveaux quartiers nécessite que les services publics s'étoffent et certains sont même provisoirement installés dans des locaux préfabriqués ! Des équipements sportifs et culturels sont créés. De nouveaux commerces s'installent.

Afin d'accompagner le développement de la ville, la construction d'une nouvelle mairie est décidée. L'hôtel de ville est inauguré en novembre 1985, sous la présidence de Gaston-Deferre, ministre d'État chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire. Des travaux de rénovation et de transformation sont effectués en 2007, notamment dans la salle du conseil municipal.



Une ville intergénérationnelle et dynamique

À Savigny, 47 % de la population a moins de 30 ans ! C'est donc une ville jeune, éclectique et dynamique, à l'activité économique florissante et variée. Elle possède cinq polarités commerciales de proximité et trois zones d'activités. Le tout en parfaite harmonie avec une nature préservée et plusieurs dizaines d'hectares d'espaces naturels.

Savigny possède une forte activité événementielle et associative, et organise plusieurs grands rendez-vous chaque année, comme le Printemps des Jardiniers, la Rentrée des associations ou encore de grandes fêtes thématiques. 285 associations sont enregistrées sur la commune !

Un tissu local vivant, enrichi par nombre d'équipements culturels : l'Espace Prévert, le Café-Danses Bobby-Sands, l'Empreinte, le Millénaire, deux médiathèques et le conservatoire Gabriel-Fauré. La ville, riche de son activité sportive, gère des structures incontournables, comme le stade d'honneur, sept gymnases, des terrains de tennis, deux terrains de football, une salle de boxe, et accueille le stade nautique Jean-Bouin.

Par ailleurs, de nombreux athlètes de haut niveau ont été formés à Savigny-le-Temple, qui brille au niveau national et international avec d'excellents résultats dans de nombreuses disciplines.

Savigny en chiffres

Nombre d'habitants	30 212
Espaces naturels, dont parcs et forêts	54 %
Surfaces boisées	120 ha
Superficie de la commune	1 197 ha
Voiries	100 km
Plans d'eau	17
Cours d'eau	3
Liaisons douces	67 km
Villes jumelées	5



II. Les grandes orientations du mandat

La municipalité met en œuvre depuis 2020 un programme municipal ambitieux qui prévoit 112 actions, dont près de la moitié a été réalisée à mi-mandat. Avec une politique volontaire en faveur de l'éducation, de l'égalité et de l'environnement, couvrant des thématiques comme l'agriculture urbaine, l'égalité femmes-hommes, la jeunesse et insertion, l'enfance et la parentalité, la municipalité se veut engagée pour l'ensemble de ses habitants.



1. L'éducation

Pour contribuer à l'épanouissement et à la réussite des enfants, la ville dispose de nombreux leviers pour mener une politique éducative ambitieuse. C'est d'abord le sens du Plan écoles qui permet d'améliorer les locaux et les conditions d'accueil de chaque établissement. Vient ensuite l'accompagnement des parents dans le suivi scolaire. Un axe essentiel car la vie scolaire se poursuit aussi à la maison. Également au programme :

- des actions de proximité autour de l'accès au sport, aux valeurs républicaines grâce à une mobilisation accrue des acteurs culturels de la commune,
- la distribution de kits scolaires à chaque rentrée pour soutenir le pouvoir d'achat des familles,
- l'accès aux outils numériques dans chaque classe,
- la végétalisation des cours d'école,
- le soutien scolaire, avec un appui renforcé à l'apprentissage de la lecture.



2. Les solidarités

Avec ses trois centres sociaux, son CCAS, ses accueils jeunesse et ses médiateurs, la Structure Information Jeunesse, et aussi l'ensemble des associations caritatives et solidaires, Savigny regorge d'intervenants pour une ville plus solidaire et efficace dans sa politique d'inclusion. La municipalité œuvre pour l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, l'accessibilité, et l'accompagnement des parcours de vie, sans oublier la prévention et l'accès aux soins. Enfin, pour faire de Savigny une ville plus sûre et accueillante, la municipalité a également mis en place via différentes actions avec :

- la création d'une médiation entre bailleurs et locataires,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- la construction d'une nouvelle résidence pour personnes âgées, pour un accès au logement facilité dans un lieu intergénérationnel, puisqu'il accueille également depuis 2023, la crèche collective Rosa-Parks.



3. L'écologie et l'environnement

La ville poursuit aussi ses efforts pour la préservation des écosystèmes, des espaces verts, des jardins, des espèces animales domestiques et à l'état sauvage. Savigny a été, en 2014, l'une des premières communes à pratiquer le « zéro phyto » sur les espaces verts. D'autres mesures ont suivi, comme le programme d'agriculture urbaine et le développement de tiers-lieux nourriciers, l'instauration du bio dans la restauration scolaire. En 2024, la médiation animale fait son entrée en ville, grâce à l'arrivée d'une ferme pédagogique. L'éco-pâturage et la gestion différenciée permettent un entretien naturel des espaces verts.

La création de sentiers botaniques et de parcours végétalisés permet également de valoriser la flore et la faune naturelle de la ville !



4. Savigny, ville nourricière

Le concept de « Ville nourricière » est au cœur du programme d'agriculture urbaine de la ville. Le projet a commencé en 2019. Quatre vergers, deux jardins participatifs, un potager bio, un potager d'insertion, des jardins familiaux permettent ainsi à la ville de cultiver des fruits et légumes de saison, mais aussi de préserver des espèces locales de graines et de plantes franciliennes. Objectifs : tisser un lien entre les quartiers de la ville, du centre vers la périphérie agricole, mieux se nourrir en circuits courts et créer des tiers lieux nourriciers favorisant les apprentissages et les échanges entre habitants de toutes les générations. Apprendre à se réapproprier son alimentation est un concept à la fois écologique, économique et aux forts enjeux de santé !



5. Une économie durable et inclusive

Accompagner et faciliter les initiatives des entrepreneurs locaux - et particulièrement des entrepreneuses -, soutenir leurs innovations et leurs expérimentations en matière de créations d'activités, fortifier un tissu économique dynamique afin de diversifier l'offre commerciale sur la commune : Savigny s'engage en faveur des commerces de proximité, pour assurer un avenir prometteur à l'économie locale, sociale et solidaire, et soucieux du développement économique durable.



6. La sécurité

La ville de Savigny-le-Temple s'est engagée dans une politique extrêmement volontariste en matière de sécurité. Grâce à ses médiateurs, urbains et scolaires, grâce à la restructuration de sa police municipale, formée, équipée et armée, la ville travaille d'arrache-pied à l'apaisement de son espace public et à la diminution des actes de délinquance. La ville continue en outre de recruter de nouveaux policiers municipaux. Ce continuum de tranquillité publique vient bien évidemment compléter les efforts importants de la police nationale, malgré le manque toujours criant de policiers nationaux en Seine-et-Marne. Le deuxième volet de l'effort municipal s'est porté sur la vidéoprotection avec bientôt plus de 60 caméras actives sur la ville.

III. Les grands projets de transformation du territoire



50 ans après sa naissance, Savigny-le-Temple vit plusieurs transformations en profondeur et voit son visage changer pour mieux répondre aux usages d'aujourd'hui et pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Avec ses partenaires institutionnels, elle modernise ses équipements, développe l'offre de logements, améliore les capacités énergétiques de ses bâtiments, notamment des écoles, et s'attache à favoriser l'utilisation de nouveaux modes de déplacements.

Programme de renouvellement urbain du centre-ville

Parmi ces améliorations, figurent plusieurs programmes de rénovation urbaine visant à revitaliser les quartiers, à commencer par le renouvellement urbain du centre-ville mené avec l'Agence nationale de rénovation urbaine et l'agglomération Grand Paris Sud. Une opération d'aménagement d'envergure, qui mobilise plusieurs partenaires depuis 2015, et qui va se déployer sur plusieurs années, jusqu'à l'horizon 2030.

Objectifs : moderniser l'offre commerciale, rénover les logements existants et reconfigurer les espaces, ainsi que faciliter les circulations, essentiel pour ce point névralgique de la ville.



Le TZen 2

Le chantier du TZen 2 mené par le Département 77 a commencé en 2019. La ville sera traversée du nord au sud-est par la ligne de bus en site propre du TZen 2 qui permettra de rejoindre le Carré-Sénart et l'hôpital de Melun. Le chantier a débuté en juillet 2019 et permet de repenser les espaces publics, notamment du centre-ville, en encourageant les déplacements alternatifs.



Renouveau urbain des Fontaines

La ville a entamé en 2019 la restructuration du centre commercial des Fontaines. Le programme a fait l'objet d'une concertation avec les commerçants et les habitants. Le promoteur SPIRIT a entrepris cette rénovation par la réalisation d'un programme immobilier avec 106 logements, commerces et services de proximité en rez-de-chaussée. Deux axes principaux composent cette opération : l'ouverture du centre sur l'extérieur et notamment sur l'avenue des Régales, et la création d'une continuité commerciale en lien avec les flux piétons.



Le Miroir d'eau


Le Miroir d'eau a fait l'objet d'une réhabilitation de grande ampleur à forte dimension environnementale. Portée par l'EPA Sénart et les collectivités locales, cette requalification s'inscrit dans une logique de développement durable pour répondre aux exigences de qualité de vie. Le programme immobilier est innovant dans son architecture et sa conception. Composé de 124 logements au total répartis sur 3 bâtiments, l'opération est complétée de commerces et de services, ainsi que par un marché alimentaire hebdomadaire repensé pour faire la part belle aux artisans locaux.

 **Site internet** : savigny-le-temple.fr

 **Facebook** : facebook.com/villedesavignyletemple

 **Instagram** : instagram.com/villedesavignyletemple

 **LinkedIn** : linkedin.com/company/ville-de-savigny-le-temple

 **Contact presse : Arthur Mesmin, directeur de Cabinet**
Téléphone : 06 20 66 59 01
Adresse mail : a.mesmin@savigny-le-temple.fr

